

6

GRAND ANGLE  
*2024, une année de transition  
pour le budget de la commune.*

8

GRAND ANGLE  
*Des efforts reconnus en matière  
de logement social.*

12

DIAPORAMA  
*Scolaires : La semaine passe  
à 4 jours dès septembre.*

# PERSPECTIVES

#34  
MAI 2024

L'information de la ville de Fontaines-sur-Saône

[www.fontaines-sur-saone.fr](http://www.fontaines-sur-saone.fr)



4

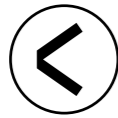
GRAND ANGLE  
*Un nouveau service de cohésion sociale,  
pour plus de lien et de solidarité*



FONTAINES  
SUR-SAÔNE

Atelier aromatique à la  
Structure d'animation  
municipale Marronniers





## RÉTROSPECTIVE



### 1 Place à la jeunesse !

Le 13 janvier, monsieur le Maire adressait ses vœux lors de la traditionnelle cérémonie du même nom. Il a accueilli plusieurs jeunes, présents pour parler de leur engagement envers la commune et les autres. L'occasion de montrer que la jeunesse s'engage et prend son rôle de citoyen au sérieux. Merci à Ayanna, Énora, Souzanne, Adam et Lohan pour leur participation !



### 2 « Corps accords » à la médiathèque

Les médiathèques ont participé cette année encore aux Nuits de la Lecture. Cette 8<sup>e</sup> édition, sur le thème du « Corps », s'est tenue à la médiathèque des Marronniers le 19 janvier dernier. Les spectateurs ont assisté à un spectacle de danse par la compagnie Cie de Fakto qui a interprété un texte lu en direct.



### 3 Un peu de tricot, un peu de thé, beaucoup de convivialité !

Cette année, le service de cohésion sociale (voir dossier p.4-5) a mis en place des ateliers Tricot'thé au sein de la Structure d'Animation Municipale Marronniers. Le principe ? Partager ses connaissances sur le tricot tout en profitant d'une tasse de thé et d'une rencontre avec ses voisins !



## Un carnaval au Far West

**Stands de kermesse, goûter, et surtout musique et moments de danse country, voilà tout ce qui a rythmé le carnaval cette année ! Le mauvais temps n'a pas eu raison des valeureux cowboys et indiens qui sont venus faire la fête au gymnase du COSEC le 30 mars dernier.**

## ÉDITO

**F**ontaines-sur-Saône a toujours été une ville solidaire. Au travers de ses associations, ses habitants ou ses services, cette solidarité s'incarne de mille manières au quotidien. Alors que l'Etat a revu sa géographie prioritaire, actant la sortie de notre commune de ce dispositif pourtant nécessaire, nous avons choisi de consolider les équipes qui agissent au plus près de vous. La structuration d'un service « cohésion sociale » et l'ouverture d'un deuxième espace pour la Structure d'Animation Municipale (SAM) nous permettront de nous rassembler, d'échanger, de construire ensemble. Car malgré un contexte budgétaire contraint du fait de la forte inflation des prix, nous restons mobiliser pour porter les projets qui font le dynamisme fontainois et dont nous vous parlerons lors de « Rencontrons-nous, rencontrez-vous » les 14 et 21 mai. Le printemps puis l'été sont d'ailleurs rythmés par de nombreux rendez-vous culturels ou sportifs, comme le Fontaines Sport Nature, où nous vous attendons nombreux le 1<sup>er</sup> juin !



Marie-Colette BESSON  
maire adjointe chargée de la Cohésion sociale, de la Politique de la Ville et de l'insertion

### PERSPECTIVES

Magazine municipal de la ville de Fontaines-sur-Saône – Numéro 34 – Mai 2024  
**Directeur de la publication :** Thierry Pouzol  
**Responsable de la rédaction :** Benjamin Lefèvre - **Rédacteurs :** Mathilde Barré, service communication.  
**Réalisation :** Signe Particulier – **Impression :** Cusin **IMPRIM'VERT**® ZA la combe – Route de St Jean de Boumay – B.P. 80154 38302 Bourgoin Jallieu CEDEX  
**Papier :** INAPA IMAGINE SILK certifié PEFC – Tirage 1 000 exemplaires.  
**Crédits photo :** Services de la mairie, Métropole de Lyon, Le Progrès, Freeptik.  
**Dépôt légal :** à parution.  
Ne pas jeter sur la voie publique.



## INSTANTANÉS



### Les élections européennes

Le 9 juin 2024 se tiendra le vote pour les élections européennes. Pour rappel, ces élections permettent aux citoyens européens d'élire les représentants au Parlement européen - ou "eurodéputés" - au suffrage universel direct à un tour, pour un mandat de cinq ans renouvelables.

**Appel aux habitants qui souhaitent se porter volontaires pour tenir les bureaux de vote : n'hésitez pas à vous manifester à la mairie via l'adresse mail [contact@fontaines-sur-saone.fr](mailto:contact@fontaines-sur-saone.fr)**



## Rencontrons-nous et inaugurons !

Les rencontres élus-habitants font leur retour cette année ! Le Maire et son équipe sont à votre disposition pour répondre à vos questions et échanger sur les sujets qui vous concernent. **C'est vous qui avez la parole !**

**Aux Marronniers le mardi 14 mai**

**à partir de 17h30**  
Structure d'animation municipale  
Marronniers, 18 rue Ampère

**Au Centre le mardi 21 mai**

**à partir de 17h30**  
Structure d'animation municipale  
Centre, 4 place des Rendez-vous

Et cette année, au Centre, la rencontre sera précédée à 16h45 par l'inauguration officielle de la Structure d'animation Municipale Centre :

un espace intergénérationnel place des Rendez-vous. Plusieurs activités sont prévues sur l'après-midi pour vous permettre de découvrir ce nouvel espace.  
**Rendez-vous à partir de 13h30 à la SAM Centre !**

## Flowbird. Votre application

**STATIONNEZ AVEC VOTRE MOBILE !**

- Plus besoin de monnaie ou de carte bancaire
- Payez où que vous et évitez les forfaits
- Plus d'attente devant l'horodateur

**A partir de JUIN 2024**

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT NOTRE APPLICATION**

- La géolocalisation de votre mobile vous permet d'identifier la zone tarifaire où vous vous situez. Les notifications vous avertissent quant à l'expiration de votre titre de stationnement.
- Paiement rapide et sécurisé
- Prolongation de la durée du ticket à distance
- Notifications de fin de stationnement
- Télécharger avec :







GRAND ANGLE

## UN NOUVEAU SERVICE DE COHÉSION SOCIALE, POUR PLUS DE LIEN ET DE SOLIDARITÉ

Une politique de cohésion sociale ambitieuse a pour objectif d'avoir un impact fort sur, le renforcement de la solidarité et l'épanouissement de chacun. Avec son nouveau service de cohésion sociale, la commune souhaite rendre plus efficaces l'ensemble des leviers dont elle dispose pour agir. Pour y parvenir, elle peut s'appuyer sur une convention de partenariat de politique de la ville mais aussi sur des agents et des partenaires et des structures d'animation municipales (SAM) engagés.



### LES STRUCTURES D'ANIMATION MUNICIPALE (SAM) AU CŒUR DU DISPOSITIF

Après la SAM des Marronniers inaugurée à l'été 2023, c'est au tour de la SAM du Centre d'être ouverte le 21 mai prochain. Pour animer ces structures de proximité, un nouveau coordinateur a été recruté. Il travaillera en partenariat avec de multiples acteurs.

La SAM, lieu intergénérationnel par excellence, c'est aujourd'hui par exemple, un Café habitants ou le L@b numérique. Récemment un atelier Tricot 'Thé et un atelier jeux ont aussi été mis en place. Un programme qui devrait très vite s'étoffer avec des projets d'ateliers anti-gaspillage alimentaire, de remise en forme ou encore autour de la parentalité.

### NOS SERVICES ÉVOLUENT

La géographie nationale des quartiers prioritaires a changé, laissant de côté les quartiers Fontainois des Marronniers et du Nouveau-Centre. Un changement que la municipalité a souhaité anticiper en renforçant sa politique de cohésion sociale et en créant un service dédié avec à sa tête une toute nouvelle responsable.

Cette agente dite « de développement » jouera un rôle plus large de coordination de l'ensemble des actions de proximité, intégrée, comme le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), à la Direction du service aux habitants. Une nouvelle organisation qui doit permettre un meilleur dialogue entre les services pour une politique plus cohérente et plus efficiente.

### UN IMPORTANT RÉSEAU DE PROXIMITÉ

Avec le nouveau service de Cohésion sociale, la municipalité s'engage encore plus fortement. Les différents dispositifs visent à soutenir les équipements sociaux, culturels et sportifs mais également les associations de la commune qui assurent le lien social dans les quartiers.

Écoute, proximité et convivialité sont à la base du travail de cohésion sociale engagé. Un important réseau de partenaires permet de concevoir des actions plus pertinentes. Ainsi, les clubs sportifs ou des associations comme l'Amitié fontainoise ou AIDEN pour la réinsertion par l'emploi, ou encore le bailleur social Lyon Métropole Habitat pour le logement ont leur rôle à jouer. Tous ont pour objectif d'aller au plus près des besoins des habitants.



### Des priorités sur lesquelles la commune s'engage

Avec la Convention de partenariat de Politique de la ville, Fontaines-sur-Saône et Neuville-sur-Saône ont matérialisé les priorités d'action sur 4 Quartiers populaires métropolitains dont les Marronniers et le Nouveau-Centre à Fontaines. Ce diagnostic a permis de dégager 5 grandes orientations : dynamiser la vie des quartiers, améliorer la qualité de l'habitat et du cadre de vie, renforcer les actions en faveur de l'éducation et de l'accès aux droits, favoriser l'emploi, les mobilités et l'inclusion, promouvoir le sport, la santé et la culture pour tous. Plus qu'une simple déclaration d'intention, ce document prévoit aussi toute une série d'actions.



“ Notre nouveau service de cohésion sociale est le fruit d'une réflexion de l'équipe municipale autour de nos actions de solidarité et l'évolution de la politique de la ville. Avec cette nouvelle organisation, nous souhaitons apporter un service toujours plus pertinent, de proximité et répondant aux besoins des Fontainois. Notre démarche repose évidemment sur l'écoute et la participation de chacun. ”

**Thierry Pouzol**  
Maire de Fontaines-sur-Saône







GRAND ANGLE

## 2024, UNE ANNÉE DE TRANSITION POUR LE BUDGET DE LA COMMUNE

Le nouveau budget débattu et voté le 28 mars dernier marque une transition dans les finances de la commune. Cette année, la municipalité a dû faire face à l'augmentation de ses dépenses de fonctionnement, avec notamment la forte inflation du coût de l'énergie, et à la baisse de certaines recettes.

Mais pour maintenir ses grands projets et un niveau exigeant de service aux habitants, elle a construit un budget équilibré, sérieux et maîtrisé.



### UNE INFLATION QUI IMPACTE FORTEMENT LE BUDGET

Une nouvelle fois, l'inflation pèse lourd dans le budget de la commune. C'est la hausse du coût de l'énergie qui est la plus importante puisque ce poste de dépense a augmenté de 250% en 2024 représentant environ 150 000 euros.

### UN PEU PLUS D'AGENTS AU SERVICE DES FONTAINOIS

Depuis la crise sanitaire et économique du début de mandat, la Ville a dû fonctionner en sous-effectif. Par ailleurs, les orientations de la municipalité visaient à améliorer la gestion du patrimoine communal, à renforcer les services de proximité (exemple du service Cohésion sociale) ou encore à mener des grands projets, tel celui du Parc des Ronzières. C'est pourquoi la municipalité a mené ces derniers mois une importante campagne de recrutements.

Si cela augmente inévitablement les coûts de fonctionnement de la commune, c'est surtout la garantie d'apporter un meilleur service aux habitants au plus près de leurs besoins.

### DES RECETTES EN BAISSÉ

On ne retrouve malheureusement pas la même dynamique d'augmentation dans les recettes de la commune. Cette année, la taxe foncière verra une augmentation de ses bases à 3,9%, sur l'impulsion de l'État, mais les taux communaux restent inchangés.

Et surtout, ce budget anticipe, au vu de la crise immobilière, une chute attendue des droits de mutation estimée à environ 250 000€.

### UN RECOURS PLANIFIÉ À L'EMPRUNT POUR FINANCER LA PPI

(Programmation Pluriannuelle d'Investissement)

Pour compenser la baisse des recettes et assurer le bon fonctionnement des services publics, et permettre la réalisation des grands projets structurants du mandat, la commune a donc décidé de recourir à l'emprunt. Une option envisagée très sereinement puisque la commune, très peu endettée, n'a qu'un seul emprunt en cours. Le montant maximal du nouvel emprunt sera de 3,5 millions d'euros.

### UNE ÉQUIPE MOBILISÉE POUR TENIR LES ENGAGEMENTS

L'équipe municipale a aussi démontré une nouvelle fois son engagement en allant chercher les subventions nécessaires pour maintenir les grands projets de mandat qui verront le jour cette année. Ce ne sont pas moins de 3,8 millions d'euros de subventions, accordées par les partenaires publics et les collectivités, que sont l'État, l'Europe, La Métropole de Lyon, la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Sont concernés l'aménagement du Parc des Ronzières, le déploiement de la vidéoprotection, la rénovation des peintures de l'église, entre autres.

### Des associations préservées

L'an passé, dans un contexte inflationniste important, un effort avait été demandé aux associations (hors associations de solidarité), avec une baisse de 10% de leurs subventions. Cette année, la municipalité a décidé de ne pas reconduire cet effort. Avec 177 000 euros, le budget de subvention des associations reste donc constant en 2024.

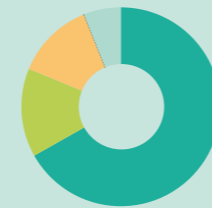
### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle regroupe toutes les dépenses courantes et ordinaires nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année.

# 7 848 458 €

BUDGET FONCTIONNEMENT  
DÉPENSES / RECETTES

#### Recettes Principales



**5 074 000 €**

Recettes fiscales impôts

**1 124 111 €**

Dotations et subventions de l'État

**491 700 €**

Recettes des services municipaux

**1 000 000 €**

Résultat reporté du fonctionnement

#### Dépenses Principales



**3 125 000 €**

Charges de personnel

**1 848 000 €**

Achats, dépenses d'entretien, maintenance, énergie, fournitures, ...

**177 000 €**

Subventions et participations

**401 665 €**

Virement d'ordre et amortissement

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Opérations ponctuelles qui contribuent à maintenir/entretenir ou développer le patrimoine de la commune et à programmer des futurs projets.



#### Sécurité et aménagement du territoire

- Déploiement de la vidéoprotection sur le territoire de la commune
- Mise en place de défibrillateurs



#### Culture et éducation

- Déploiement de tableaux blancs informatiques dans les écoles
- Acquisition de mobilier pour les classes



#### Site Patrimonial

- Rénovation et restauration des peintures remarquables de l'église



#### Patrimoine / Équipements

- Projet secteur Nord Marronniers
- Projet centre Brillenciel
- Projet du Parc des Ronzières
- Renaturation du Clos du Maquis



#### Modernisation numérique

- Matériels informatiques
- Remplacement du serveur de la Mairie
- L@b Numérique



#### Économies, commerces, services de proximité

- Aide au développement des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec un point de vente
- Rénovation d'un local aux Marronniers pour la création d'une maison médicale de santé
- Création du local de la SAM Centre

# TOTAL INVESTISSEMENT 9 614 428 €

dont 3 500 000€ d'emprunt

Épargne nette en 2023  
**1 169 689 €**

Capacité d'autofinancement  
**4 150 000 €**



Maintien des taux d'imposition depuis 2016

**30,48%**  
pour la TFB\*

**43,10%**  
pour la TFNB\*\*

\*Taxe sur le Foncier Bati  
\*\*Taxe sur le Foncier Non Bati





GRAND ANGLE

## Des efforts reconnus en matière de logement social

En 2023, ce sont 80 000 demandes de logement social qui ont été déposées dans la Métropole et seulement 8000 qui ont été satisfaites. Heureusement, des collectivités se mobilisent. C'est le cas de Fontaines-Saône qui, avec son contrat de mixité sociale et ses projets de nouveaux logements, voit ses efforts reconnus par les services de l'État.



### DES RÉALISATIONS CONCRÈTES

Les engagements de la municipalité ne sont pas que des mots. Plusieurs projets ont vu et continuent de voir le jour. Depuis la signature du contrat de mixité, la commune se questionne de façon plus systématique sur son droit de préemption. Depuis 3 ans, deux immeubles ont ainsi été préemptés pour être rénovés et produire 7 logements sociaux en plein centre-ville.

La municipalité a aussi modifié son PLU habitat : les promoteurs ont désormais l'obligation de prévoir 35% de logements aidés dans leurs opérations dans une partie du centre-ville. Parmi ces opérations livrées cette année, il y aura par exemple une quinzaine de logements sociaux rue Jules Ferry. Sur la période 2023-2025, avec le plan d'urgence déclenché par la Métropole, la commune devrait atteindre, avec environ 45 logements aidés, une large partie de ses objectifs.

### L'ENGAGEMENT DU CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE

En 2021, la commune s'est engagée dans un contrat de mixité sociale avec l'État et la Métropole de Lyon. Il est essentiel de souligner que ce contrat a pour objectif d'équilibrer l'offre de logements entre logements aidés, accession sociale à la propriété, bail réel solidaire et accession libre. Cette démarche volontaire et prospective prend appui sur un diagnostic partagé autour de la situation du logement sur la commune et formalise un certain nombre d'engagements : identifier les sites pouvant accueillir du logement social, activer les outils du droit du sol permettant d'accélérer la production de ces logements, lister les opérations à venir incluant du logement aidé.

### UNE DÉMARCHE RECONNUE PAR L'ÉTAT

Aujourd'hui, la commune atteint un taux de logements sociaux de 22,36%. Si des efforts sont encore à mener sur l'équilibre des différents types de logements aidés construits, l'État semble avoir été sensible au travail réalisé. Ainsi, l'arrêt de carence qui pesait sur la commune a été levé, permettant à la Ville, qui n'atteint pas encore les 25% de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), de revenir à un niveau de prélèvement normal alors qu'elle s'acquittait l'an dernier d'une majoration de 20%. La municipalité est donc confortée pour poursuivre la politique d'équilibre et de parcours résidentiel pour tous qu'elle mène depuis plusieurs années.

### RÉNOVER L'EXISTANT

Le maire mène un autre combat, celui de la rénovation des logements sociaux déjà existants. Aux Marronniers, par exemple, malgré la mobilisation de Lyon Métropole Habitat qui a effectué des travaux dans certains immeubles, une rénovation d'ensemble serait nécessaire pour anticiper une dégradation des conditions de l'habitat et ainsi permettre aux habitants de continuer à vivre dans des logements plus confortables.

Mais le non-classement du secteur en Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville ferme pour le moment la porte à un financement de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine.

### Comment faire ma demande de logement social ?

Pour effectuer votre demande en ligne ou sur papier :

- Préparer les pièces justificatives : copie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport ou du titre de séjour ; l'avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu N-2.
- Remplir le formulaire de demande de logement social disponible en ligne, sur [logementsocial69.fr](http://logementsocial69.fr), ou auprès d'un guichet enregistreur et ne pas oublier de renseigner le numéro de sécurité sociale.
- Valider la demande de logement en ligne ou la déposer sous format papier dans un guichet d'enregistrement.
- A la réception du dossier, une attestation d'enregistrement sera envoyée, indiquant un numéro unique d'enregistrement départemental.



**45** nouveaux logements sociaux en prévision à ce jour sur la période 2023-2025



**22,36%** taux de logements au 1<sup>er</sup> janvier

**35%**

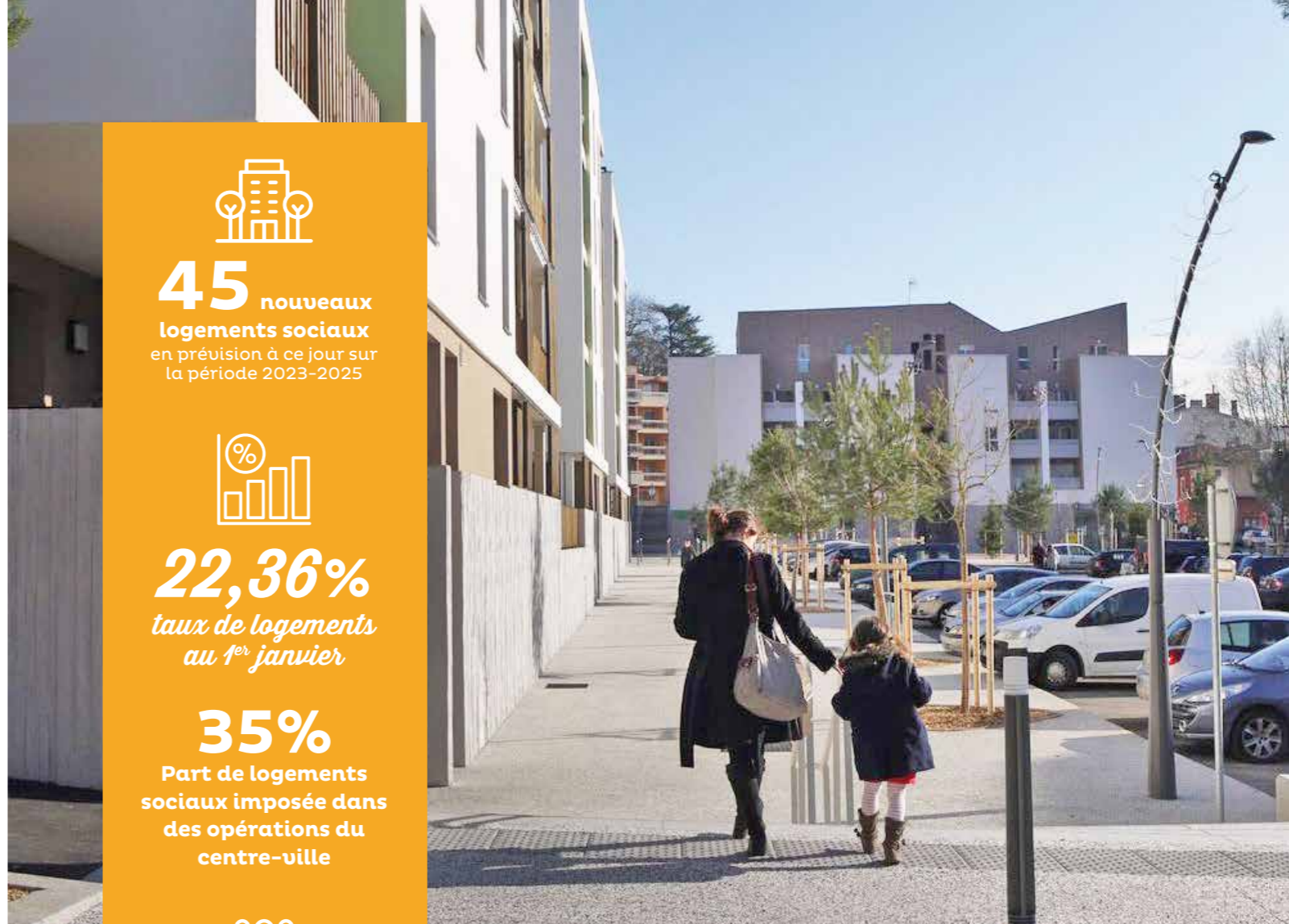
Part de logements sociaux imposée dans des opérations du centre-ville



**80 000** demandes de logement social déposées en 2023 sur la Métropole de Lyon

**8 000**

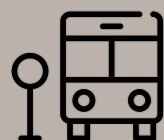
demandes satisfaites en 2023 sur la Métropole de Lyon



Inauguration de 3 logements Grand Lyon Habitat en Centre-Ville



Actu croisée : Grand Lyon Métropole / Fontaines-sur-Saône



## Projet du BHNS : quel itinéraire ?



**L'itinéraire du projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) reliant Trévoux à Lyon mené par la Région Auvergne-Rhône-Alpes est encore à l'étude.**

Le premier tracé qui devait suivre strictement l'ancienne ligne de chemin de fer a récemment été écarté. Depuis que la ligne a été désaffectée, le site accueille un Espace Naturel Sensible peu compatible avec le projet de BHNS.

Un nouvel itinéraire, passant par la rue du Stade et la rue de la Libération, est désormais retenu, avec un nouvel arrêt au niveau des Ronzières, qui vient s'ajouter à celui prévu à l'ancienne Gare. Pour alimenter la réflexion et dans un souci d'apaisement, la commune a demandé une étude permettant d'évaluer l'impact de la ligne sur la circulation et le stationnement sur le secteur concerné.

La réunion publique organisée en mars dernier, à l'initiative du maire, a une nouvelle fois montré l'intérêt des Fontainois pour ce projet.



## Travaux STEP

### Restructuration du système d'assainissement du bassin versant

**La station de traitement des eaux urbaines de Fontaines-sur-Saône doit être rénovée. Conçue en 1991 pour traiter 9000 m<sup>3</sup> d'eaux usées par jour, elle en reçoit aujourd'hui en moyenne 17000 m<sup>3</sup> par jour. En charge de l'assainissement, la Métropole de Lyon démarrera les travaux avant la fin de l'année.**

Devenue trop vétuste et sous-dimensionnée, la station d'épuration sera finalement remplacée par une station de refoulement qui permettra d'acheminer nos eaux usées jusqu'aux réseaux de transport de Pierre-Bénite où elles pourront alors être traitées. Ces importants travaux devraient durer environ 2 ans. Des impacts sur la voirie sont à prévoir puisque des canalisations doivent être ajoutées.



Ils permettront d'améliorer la qualité de l'eau de la Saône et de réduire les nuisances liées au fonctionnement de la station. Cette nouvelle gestion permettra aussi de limiter les crues de la Saône et de créer un nouvel espace végétalisé. Une réunion publique locale sera organisée en amont du début des travaux.

## Deux inaugurations aux Marronniers

Mardi 2 avril deux événements importants se sont enchaînés pour le plateau des Marronniers. Pour les élus présents ce jour-là ce fut une vraie satisfaction de voir les choses bouger et évoluer dans le bon sens avec l'inauguration de la Friche et du nouveau city stade.



### Jardin temporaire, bienvenue à la Friche !

Une première inauguration a marqué le début d'après-midi au jardin temporaire « la Friche » nom choisi après un vote des enfants et des invités venus ce jour-là. La classe d'art plastique de Clémentine

May a accueilli la vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme et au cadre de vie, Béatrice Vessiller et monsieur le Maire Thierry Pouzol. Les élèves de CE2 et CM1 ont expliqué la méthode utilisée pour réaliser des nichoirs à l'aide de matériaux naturels trouvés dans le jardin. Ce sont ajoutés au projet, des moulages d'empreintes et de champignons pour permettre aux enfants et aux visiteurs de mieux comprendre la nature et la richesse de cet espace.

La volonté de la commune de mettre à disposition dans les écoles une enseignante en art plastique prend ainsi tout son sens...

La déambulation s'est achevée après un moment privilégié de

déambulation dans ce jardin où un soleil printanier était au rendez-vous. Successivement les élus ont pris la parole.

La métropole a rappelé que la création d'un service dédié à cette urbanisme temporaire marque la volonté d'investir des lieux en attente d'aménagement pour permettre aux habitants de s'en emparer.

Thierry POUZOL est quant à lui revenu sur les efforts de longue haleine menés sur le projet de réhabilitation du secteur Nord des Marronniers, un projet qu'il défend depuis 15 ans.

Il a conclu son intervention par ses mots : « Les Marronniers le méritent (...) Mais l'enjeu principal reste le rééquilibrage et le travail de fond sur la mixité sociale. Cela ne pourra être fait qu'avec une ambition partagée entre tous les acteurs du territoire, dont la Métropole est sans doute la principale. »



### Un terrain de Football rénové au cœur de la résidence !

C'est par un tournoi amical que le nouveau city stade a été inauguré avec la présence des habitants, de la directrice de l'agence LMH, madame Marano et de Monsieur Le Maire Thierry Pouzol se réjouissant d'une après-midi placée sous le signe d'actions concrètes qui aboutissent avec la rénovation du terrain de football, comme la sécurisation de l'air de jeux au pied de la tour en 2023.

« Les choses avancent même si on peut regretter qu'elles prennent parfois du temps ! » a souligné Thierry Pouzol.

C'est à la suite d'une rencontre directe avec les jeunes de la résidence regrettant l'état du terrain, que le Maire a souhaité concerter avec le

baillieur pour débloquer un budget. Il aura fallu mutualiser les moyens financiers nécessaires à cette rénovation à hauteur de 40 000 € dont 7 000 € accordé par la commune.

Lors de son intervention, le maire a rappelé que les réticences de certains locataires avaient été prises en compte, notamment pour réduire les nuisances sonores, insistant sur un point : « Oui les enfants font du bruit quand ils jouent... et je vais vous le dire clairement, je veux vivre dans une société où les enfants jouent et font du bruit mais pas dans l'excès, pas n'importe comment et pas sans être sous la responsabilité de leurs parents ».

Cette fin de journée s'est terminée autour d'un goûter bien mérité et apprécié des familles et des enfants présents.







DIAPORAMA

## Scolaires : La semaine passe à 4 jours dès septembre

La Ville fait évoluer les rythmes scolaires, et passe à la semaine de 4 jours. Ses intentions : garder une matinée longue propice aux apprentissages, proposer aux enfants un temps d'animation qualitatif adapté à leur âge, et au temps dédié à celle-ci, tout en conservant une tarification accessible.

A partir de la rentrée de septembre 2024, les deux écoles maternelles et élémentaires l'adopteront : un changement d'organisation majeur dans le fonctionnement du parcours éducatif va survenir ainsi que dans les modes d'inscription et de facturation. Nouveaux horaires de garderie, nouvelles activités mais aussi nouvelles modalités d'inscription, ce passage va bousculer les habitudes ! Avertis depuis le début de l'année, les parents ont reçu le nouveau dossier d'inscription au mois d'avril. Pour les accompagner au mieux, la mairie a mis en place une page Web dédiée, détaillant les différents changements et expliquant également toute la démarche.

**Des tarifs progressifs : Tous les tarifs des temps périscolaires sont calculés en fonction du Quotient Familial.**

**Celui-ci prend en compte le revenu fiscal de référence et intègre le**



**nombre de parts fiscales. Les tarifs sont progressifs et favorisent l'accès de toutes les familles fontainoises aux différentes activités.**

**Rendez-vous sur le site Internet pour en savoir plus : [www.fontaines-sur-saone.fr](http://www.fontaines-sur-saone.fr)**

## Un dynamisme intact au service des seniors !



Conférence "Bien dans son corps, bien dans sa tête" 4 avril 2024

Après une première partie d'année rythmée par les traditionnelles activités de la Carte Séniors +, le calendrier proposé par la Ville s'étoffe pour la rentrée. L'accent est mis sur la gymnastique adaptée, la marche, l'entraînement de la mémoire et différentes activités culturelles. Du 30 septembre au 4 octobre, les séniors pourront profiter du retour de la Semaine Bleue dont la programmation sera détaillée bientôt.

Niveau association, l'Amitié fontainoise a accueilli madame Duponchelle au poste de présidente. Les adhérents se retrouvent et profitent désormais du nouveau local à leur disposition, la SAM Centre, place des Rendez-vous, inaugurée officiellement à la fin du mois. Pour les séniors frileux à l'idée de rejoindre le Centre ou les Marronniers pour participer à des activités, Gérald WEISTROFF, maire adjoint aux affaires sociales et solidarité, rappelle l'existence du covoiturage mis en place des possesseurs de voiture de la Chaîne du sourire, à destination des possesseurs de la carte Séniors + !

## Équiper son commerce et se faire aider

Le dispositif des aides directes est bien installé dans la commune depuis 2018, pour aider et accompagner les commerçants dans leur installation ou leurs travaux. L'objectif est d'également d'attirer de nouveaux commerces de qualité et de diversifier l'offre.

Dans ce cadre, le dispositif s'est élargi depuis l'année dernière. Les commerces ont désormais la possibilité de sécuriser leur bien : vidéoprotection, alarmes, rideaux métalliques... autant d'équipements aujourd'hui éligibles aux aides directes.



RÉTRO EN PHOTO

## Des vacances d'hiver bien au chaud !



Durant les vacances de février, les enfants et les jeunes inscrits aux programmes vacances ont, une fois encore, pu bénéficier d'activités ludiques et de sorties découverte ! Un grand bravo aux équipes d'animation.







## DIAPORAMA

### Urbanisme :

## demandes d'autorisation pour qui, pour quoi...

En France, le droit des sols est réglementé par le code de l'urbanisme qui s'applique pour tout projet de construction ou de modification de construction avant sa réalisation. La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme et au PLU H de la Métropole de de Lyon (Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat).

#### POUR LES PARTICULIERS :

Les propriétaires d'un terrain ou d'un bien immobilier qui envisagent des travaux doivent déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou effectuer une déclaration préalable de travaux. Le Service Urbanisme de la commune accompagne les fontainois dans toutes leurs démarches quel que soit le type de projet et recommande même de venir présenter le dossier au préalable. Certaines démarches dépendent de critères particuliers comme par exemple : une construction inférieure ou égale à 20 m<sup>2</sup> nécessite seulement une déclaration préalable alors qu'une surface supérieure à 20 m<sup>2</sup> relève d'une demande de permis de construire.



#### Voici quelques exemples de déclarations à faire en cas de :

- Ravalement de façade,
- Changement de menuiserie ou volets ou création ou suppression d'une ouverture sur une façade,
- Construction ou modification d'une clôture, piscine, abri de jardin, vérandas, pergolas, d'un garage, carport, pose de climatisation et de panneaux photovoltaïque,
- Changement de destination (ex transformer un logement en commerce),
- Division d'un terrain (Demande de permis d'aménager) ou démolition d'un bâtiment.

#### SPÉCIFICITÉS POUR LES COMMERÇANTS :

Il est conseillé de contacter le service urbanisme lorsqu'un nouveau commerce ouvre ou est repris.

#### Voici quelques exemples des demandes les plus fréquentes :

- Déclaration préalable si modification façade
- Demande pour la pose d'une enseigne (règlement local de publicité de la Métropole de Lyon) - - Demande d'accessibilité du commerce (ERP)
- Changement ou création d'une licence pour les débits de boissons
- Occupation du domaine public : installation d'une terrasse, vente occasionnelle (huitres, sapin de Noël)
- Redevance d'occupation du domaine public (ex : Travaux sur la voirie, échafaudage...) Attention : pour tous travaux : un arrêté doit être demandé en Mairie.

#### Bon à savoir

Depuis janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux...) peuvent se faire sous forme numérique. Vous bénéficiez ainsi d'une procédure en ligne simple, accessible à tout moment et facilitant les échanges avec l'administration. Vous suivez directement l'avancement du dossier dans votre espace personnel et retrouvez les documents qui vous sont envoyés.

**Attention ! Tout dossier déposé en ligne ou sur papier doit conserver ce mode de traitement tout au long de la procédure de demande.**



## POINTS DE VUE



## Le FC Fontaines fusionne avec le FC Franc Lyonnais.

Rencontre avec le président du FC Fontaines, Gérard Copan, qui nous présente le nouveau club de Football « le Saône Franc Lyonnais » issu de la fusion locale

« Rappelons que le FC Fontaines est un club de 250 licenciés basé à Fontaines-sur-Saône et qui a fêté ses 100 ans d'existence l'an passé. Le FC Franc Lyonnais, est, lui, un club cinquantenaire qui compte 500 licenciés, issu d'une fusion en



2004 entre le FC Cailloux-sur-Fontaines et l'AS de Sathonay-Village.

Ces deux clubs ont fusionné pour laisser la place au Saône Franc Lyonnais. Les prémices de cette fusion avaient déjà été évoquées il y a 10 ans avec Pascal Bourguignon, l'ancien président du football club du Franc lyonnais, depuis relayé par Frédéric Pidoux, le président actuel. On s'est rendu compte qu'on travaillait tous de la même façon... Et qu'on avait la même philosophie pour nos clubs.

Après le Covid, les choses se sont accélérées. À travers ce projet de fusion, nos deux clubs entendent ainsi créer une dynamique positive et renforcer leur identité territoriale. Notre volonté est de proposer le meilleur pour nos jeunes, renforcer nos effectifs, nos infrastructures, notre niveau sportif et notre rayonnement dans le Val de Saône.

Pour cela nous conserverons notre politique de proximité, notre souhait de développer le football féminin et de renforcer la qualité de notre école de football. Notre ambition est de présenter toutes nos équipes de jeunes au plus haut niveau du District du Rhône, voire à la porte de la ligue.

Nous attendons la validation début juillet par le District du Rhône et la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de football pour officialiser cette fusion même si je peux déjà vous annoncer que la couleur des nouveaux maillots sera bleu marine et or.»

### Tribune de l'opposition

#### Bus à Haut Niveau de Service Trévoux/Part-Dieu.

Ce projet de la Région avait pour objectif d'inciter les habitants du secteur Trévoux/Reyrieux à laisser leur voiture au garage. Mais transformer une petite ligne ferroviaire à voie unique dans une zone accidentée et boisée en une route goudronnée à deux voies s'avère problématique.

Aussi d'arrêts supplémentaires en sortie à Fontaines sur une petite route embouteillée aux heures de pointe le BHNS sera t'il performant pour les usagers de l'Ain ?

A partir de Neuville le 70 est tout aussi rapide.

L'hydrogène, dit non polluant, sera livré « dans un premier temps » par camions depuis le Sud de la Métropole...

Pour Fontaines les nuisances seront très importantes : destruction des deux ouvrages ferroviaires, du mur de soutènement rue du Stade, arrachage d'arbres, modifications de la rue de la Libération. Ce projet de plus en plus coûteux avec un fort impact sur l'environnement n'est pas de nature à améliorer la circulation dans le Val de Saône.

### PAROLES DE...

## BIENVENUE À LAÏLA, NOUVELLE AGENT ASVP



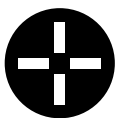
Rencontre avec Laïla, qui a rejoint la commune le 7 mars dernier au poste d'Agent de Sécurité de la Voie Publique (ASVP).

« Après plus de 25 ans dans les alpes maritimes dont 20 ans à Saint-Paul-de-Vence, j'ai rejoint la région Auvergne Rhône Alpes. Après 4 ans à la Mairie de Caluire, mon choix d'intégrer la commune de Fontaines est avant tout de pouvoir exercer avec davantage de proximité mon métier tout en faisant respecter la réglementation en termes de stationnement et d'environnement. Être au contact des administrés est une mission que j'aime particulièrement.

Par exemple notre présence à l'entrée et sortie des écoles ou renseigner un usager, demande des qualités relationnelles importantes. C'est être à l'écoute des riverains et les aider, le cas échéant. Ce métier demande également d'apprécier travailler en extérieur car les patrouilles pédestres sont une présence sur le terrain indispensable, même si cela nécessite une bonne forme physique.

Je remercie tout particulièrement les équipes municipales pour l'accueil qu'ils m'ont réservé lors d'un petit déjeuner de bienvenue mais aussi Monsieur Le Maire et la direction Générale, pour la confiance qu'ils m'accordent. »





## DANS L'OBJECTIF



### QUAI DES PARENTS

RPE Chardonnière  
22, rue Ampère • De 9h à 12h  
Rendez-vous pour les jeunes  
parents et enfants  
de 0 à 4 ans

**3 ET 4 MAI**  
**7 ET 21 JUIN**  
**5 JUILLET**



### AUTOUR D'UN CAFÉ MARRONNIERS RENDEZ-VOUS SÉNIORS

MLC la Chardonnière  
À partir de 14h

*Un jeudi par mois :*  
**22 MAI**  
**6 JUIN**

## MAI

### 8 MAI

COMMÉMORATION  
10h45 • Clos du Maquis

### 14 MAI

RENCONTRE  
HABITANTS-ÉLUS  
17h30 • Structure d'Animation  
Municipale aux Marronniers

### 22 MAI

INAUGURATION DE LA  
STRUCTURE D'ANIMATION  
MUNICIPALE CENTRE  
16h45 • 4 place des Rendez-vous

### RENCONTRE HABITANTS-ÉLUS

17h30 • Structure d'Animation  
Municipale Centre

### 23 MAI

CONSEIL MUNICIPAL  
19h30 • Ancienne mairie

### 29 MAI

ATELIER-CONTE  
15h30 • Médiathèque des Marronniers

## JUIN

### 1<sup>er</sup> JUIN

FONTAINES  
SPORT NATURE  
à partir de 13h • Stade Roy

### 22 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE  
ET FEU D'ARTIFICE  
10h30 • Concert dans le cadre de  
Lyon BD Festival - Médiathèque  
des Marronniers  
19h • Place des Rendez-Vous  
22h45 • Feu d'artifice tiré du pont

### 27 JUIN

CONSEIL MUNICIPAL  
19h30 • Ancienne mairie

## JUILLET-AOÛT

### DU 2 AU 26 JUILLET

ACTIVITÉS D'UN ÉTÉ  
À PROXIMITÉ

### 14 JUILLET

FÊTE NATIONALE  
POT RÉPUBLICAIN  
11h • Square de l'Europe

### 25 AOÛT

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR  
à la mémoire des Officiers Aviateurs  
André VEILLIE et Paul MALBETE –  
11h • Quai Jean-Baptiste Simon

## SEPTEMBRE

### 2 SEPTEMBRE

RENTRÉE DES CLASSES

### 7 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS  
Place des Rendez-vous

### 14 SEPTEMBRE

VISITE DE L'ÎLE ROY

### 26 SEPTEMBRE

CONSEIL MUNICIPAL  
19h30 • Ancienne mairie



## Fontaines Sport Nature

### Le rendez-vous Sport et Nature revient !

Cette année, rendez-vous au stade Roy pour  
participer aux différentes épreuves sportives  
concoctées par vos clubs et la mairie !

### Samedi 1<sup>er</sup> juin

à partir de 13h  
Stade Roy  
21 Quai Jean-Baptiste Simon

### Inscriptions

via le formulaire reçu dans les  
cartables et sur le site Internet.  
<https://www.fontaines-sur-saone.fr/>



Retrouvez toutes les actualités  
de la mairie sur la nouvelle  
application CityAll !



Téléchargez gratuitement  
CityAll puis sélectionnez  
votre ville

